

## **OUVERTURE DE LA QUATRIÈME SESSION DE LA VINGT-SEPTIÈME LÉGISLATURE**

***Le public est invité à assister à la cérémonie en plein air du 22 octobre***

**Diffusion : jeudi 16 octobre 2014**

Suivant la cérémonie qui aura lieu à l'extérieur du Palais législatif, madame Vaughn Solomon Schofield, lieutenant-gouverneure de la Saskatchewan, ouvrira officiellement la quatrième session de la vingt-septième législature, le 22 octobre prochain, en prononçant le discours du Trône dans la chambre de l'Assemblée législative.

« L'ouverture de notre Assemblée législative comprend un certain nombre de traditions qui nous rappellent les racines historiques de notre démocratie parlementaire », a déclaré madame Solomon Schofield. « Je suis heureuse que le gouvernement de la Saskatchewan perpétue ces traditions, car elles montrent la valeur que nous accordons à nos institutions démocratiques. J'encourage les membres du public à se joindre à nous devant le Palais législatif et à assister à la cérémonie d'ouverture de cette importante journée. »

Le public est invité à la cérémonie qui commencera à 13 h 25 devant le Palais législatif situé au 2405, Legislative Dr., à Regina. Cette cérémonie comprend l'arrivée de la lieutenant-gouverneure, le Salut vice-royal, une salve de 15 coups d'artillerie du 38<sup>e</sup> Groupe-brigade du Canada, une inspection de la garde d'honneur comprenant des membres réguliers et de réserve des forces canadiennes en Saskatchewan et un défilé aérien de la 15<sup>e</sup> Escadre Moose Jaw.

L'ouverture officielle de l'Assemblée a lieu au début de chaque session législative, et ce, depuis 1906, lorsque des représentants des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire se sont réunis pour entendre le lieutenant-gouverneur Amédée Forget.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur certains symboles de la cérémonie d'ouverture, consultez [www.saskatchewan.ca/government/visual-identity-and-protocol/protocol-guidelines/protocol-in-practice](http://www.saskatchewan.ca/government/visual-identity-and-protocol/protocol-guidelines/protocol-in-practice)

-30-

Renseignements :

Dan Palmer  
Affaires intergouvernementales  
Regina  
Tél. : 306-787-2155